



29 novembre 2017

Une étude confirme le bien-fondé du repeuplement piscicole

(IVS).- Une étude menée de 2012 à 2016 sous l'égide du Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) met en évidence le bien-fondé de la politique actuelle de repeuplement piscicole à l'aide de truitelles aux stades pré-estivaux et estivaux. S'ils ouvrent de nouvelles perspectives, les résultats obtenus encouragent aussi le canton à poursuivre son travail dans l'amélioration des écosystèmes aquatiques.

Afin de définir l'efficacité du plan de repeuplement sur les bassins versants des trois Dranses, de la Navisence et des deux Vispa – tous soumis à des activités hydroélectriques – une étude inédite pour des rivières suisses a été menée sous la conduite du SCPF en collaboration avec la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs (FCVPA) et un bureau spécialisé indépendant.

Plus de 900'000 truitelles ont été marquées durant trois ans à l'aide d'un marqueur fluorescent avant d'être déversées, selon le plan de repeuplement en vigueur, dans les trois bassins versants. 1'300 têtes de poissons pêchés dans ces eaux ont ensuite été collectées auprès des pêcheurs amateurs ou du gardiennage spécialisé.

Les résultats de l'analyse approfondie montrent que :

- 1) le repeuplement piscicole contribue à hauteur de 32.6% au développement de la reproduction naturelle et reste important pour la pêche en rivière ;
- 2) les stades de développement des alevins utilisés pour le repeuplement piscicole (stades pré-estivaux et estivaux) sont pertinents et d'efficacité globalement égale ;
- 3) la reproduction naturelle est bonne sur les trois bassins (70%).

Cette étude confirme donc le bien-fondé de la pratique actuelle de repeuplement à l'aide de truitelles issues du bassin versant du Rhône. Celle-ci contribue clairement à maintenir l'équilibre de la population piscicole des bassins versants concernés soumis à de nombreuses activités humaines (crues, purges, prélèvement d'eau, pêche, etc.). Elle ouvre, par ailleurs, des perspectives pour adapter les futurs plans de repeuplement piscicole ou pour mettre en place des études complémentaires.

De plus, la mise en évidence de la reproduction naturelle effective dans les trois bassins versants encourage le canton à poursuivre son travail dans l'amélioration des écosystèmes aquatiques. Il s'agit ainsi de promouvoir la reproduction naturelle des poissons dans nos rivières.



Personnes de contact

- **Pour le canton du Valais :**

Peter Scheibler, Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) – 027 606 70 05 ou 079 355 39 03

Yvon Crettenand, Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) – 027 606 70 11 ou 079 355 39 15

Jannick Ménard, Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) – 027 606 70 14 ou 079 355 39 04

- **Pour la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs (FCVPA) :**

Philippe Darioly, président – 079 223 03 40

Bernard Disière, responsable d'élevage – 079 217 50 11

